

Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

NGO Action News

27 avril 2023

Moyen-Orient

- Le 25 avril, [Peace Now](#) a fait savoir qu'une audience s'était tenue devant la Cour suprême israélienne concernant une pétition que l'organisation avait déposée pour demander que la Division des colonies, sous l'égide de l'Organisation sioniste mondiale, responsable de l'attribution de terres en Cisjordanie occupée pour les colonies, les fermes agricoles de colons et l'agriculture des colons, soit tenue de publier à l'avance ses décisions concernant l'attribution des terres afin d'accroître la transparence. Peace Now a ajouté que la Division des colonies avait reçu des terres des Gardiens des biens immobiliers des absents, mais que ses décisions n'étaient pas transparentes. La Cour a décidé de permettre à l'État de répondre par écrit dans les 60 jours et n'a pas délivré d'ordonnance jusqu'à ce qu'une décision soit prise.
- Le 20 avril, [Ir Amim](#) a indiqué que l'administration civile israélienne avait discuté de plusieurs plans routiers nécessaires à la concrétisation de la vision du « Grand Jérusalem », qui constitue une étape majeure vers l'annexion de facto de cette zone, y compris l'avancement du plan de colonisation E1. Le concept suppose l'expansion des colonies autour de Jérusalem et leur liaison à la ville afin de créer un grand réseau interconnecté de colonies et une zone métropolitaine.
- Le 19 avril, [Al Haq](#) a indiqué que l'organisation avait présenté une intervention orale, le 30 mars, au cours de la 52e session du Conseil des droits de l'homme, soulignant la nécessité d'abroger les lois discriminatoires israéliennes et de mettre un terme à ce qu'elle considère comme un système d'apartheid contre le peuple palestinien. Dans son intervention, Al-Haq a mis en évidence les étapes suivies pour implanter un programme hostile à l'égard des Palestiniens, y compris par l'adoption de lois discriminatoires. À cette fin, Al-Haq a insisté sur l'importance de la mobilisation des États Membres de l'Organisation des Nations Unies en vue de faire cesser les violations systématiques d'Israël, y compris en appuyant la reconstitution du Centre des Nations Unies et du Comité spécial contre l'Apartheid, et à appeler de ses vœux la prise de mesures visant à garantir que les responsables des crimes commis par Israël contre les Palestiniens rendent des comptes.

Asie et Europe

- Le 29 avril, la clinique juridique des droits de l'homme de l'Université Al Quds et [Law for Palestine](#) organiseront un événement à l'occasion de la sortie du livre intitulé « Protecting Human Rights in Occupied Palestine: Working Through the United Nations » (Protection des droits de l'homme dans la Palestine occupée : action par l'intermédiaire des Nations Unies). Ce livre rédigé conjointement par le Professeur John Dugard, le Professeur Richard Falk et le Professeur Michael Lynk, ancien Rapporteur spécial des Nations Unies, met en évidence le rôle positif de l'Organisation des Nations Unies dans une zone politiquement controversée et ses blocages par des forces géopolitiques qui l'empêchent de garantir l'application du droit international.
- Le 26 avril, la [Coordination européenne des comités et associations pour la Palestine](#) (ECCP) a fait savoir que la Commission des pétitions du Parlement européen avait examiné une pétition sur une proposition d'interdiction d'échanges commerciaux entre l'Union européenne et les colonies illégales. Selon l'ECCP, la pétition invite la Commission à proposer des mesures juridiques visant à empêcher les entités juridiques de l'Union européenne d'importer des produits provenant de colonies illégales dans les territoires occupés ainsi que d'exporter vers ces territoires.
- Le 23 avril, [Law for Palestine](#) a fait savoir qu'elle avait rejoint plus de 100 organisations de défense de droits humains et des droits civils, y compris [Human Rights Watch](#) et [Americans for Peace Now](#), afin d'adresser une lettre ouverte au Secrétaire général António Guterres et au Haut-Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des civilisations, Miguel Ángel Moratinos. Dans cette lettre, les organisations exhortent l'Organisation des Nations Unies à ne pas approuver ou adopter la définition de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour les mémoires de l'Holocauste, arguant que celle-ci avait servi à qualifier à tort d'antisémites certaines critiques des politiques israéliennes ou certains plaidoyers en faveur des droits des Palestiniens.
- Le 20 avril, l'[Association France Palestine Solidarité](#) (AFPS) a publié un article selon lequel le 4 mai les députés du Parlement débattront d'une proposition de résolution relative à l'existence d'une situation d'apartheid à l'encontre de la population palestinienne. L'AFPS a ajouté que cette situation avait déjà été reconnue par de nombreuses organisations de la société civile et invitait le public à prendre contact avec ses représentants élus pour soulever cette question.

Amérique du Nord

- Le 5 mai, [The Jerusalem Fund](#) organisera l'événement « Notre Palestine - Un débat avec le Professeur Mohammad Ghosheh ». Le Professeur Mohammad H. Ghosheh, un historien, architecte et auteur renommé, partagera ses réflexions sur son travail considérable d'archivage de l'histoire et de la culture palestiniennes, y compris son « Encyclopedia Palestinnica » en 24 volumes. En outre, le Professeur Ghosheh discutera de sa prochaine

série Notre Palestine, un projet universitaire novateur qui comporte 30 000 cartes historiques de la Palestine, organisées en 10 atlas historiques, géographiques et topographiques.

- Le 2 mai, l'Arab Center Washington DC et la [Fondation pour la paix au Moyen-Orient](#) organiseront une conférence d'une demi-journée pour débattre des répercussions des Accords d'Abraham sur les droits humains et la démocratie dans la région, ainsi que sur les politiques et priorités des États-Unis, sur les alliances régionales et mondiales et sur l'avenir de la paix et des droits fondamentaux des Palestiniens. Les tables rondes de la conférence engloberont également un examen des composantes diplomatiques, économiques, militaires et technologiques de ces nouvelles relations instaurées, des motivations de chacun des pays impliqués, ainsi qu'une évaluation globale du futur des Accords d'Abraham.

Nations Unies

- Le 15 mai, le [Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien](#) commémorera le 75e anniversaire de la Nakba au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation, cet anniversaire sera commémoré conformément au mandat de l'Assemblée générale (A/RES/77/23 du 30 novembre 2022). Le Comité organisera, le 15 mai 2023 de 10 h 00 à 12 h 30 (heure de New York), une séance spéciale de haut-niveau dans la salle de conférence n° 4. Un événement de commémoration spécial se tiendra dans la salle de l'Assemblée générale de 18 h 00 à 20 h 00 (heure de New York). L'événement fera revivre le périple des Palestiniens et visera à créer une expérience d'immersion dans la Nakba grâce à la présence de musiciens, à la diffusion de photos, de vidéos et de témoignages personnels. Pour vous inscrire, suivre ce [lien](#).
- Le 3 mai, le [Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien](#) convoquera une réunion du Comité dans la salle de conférence n° 2 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Le programme de la réunion comprend l'élection des membres du bureau, l'accréditation des organisations de la société civile et une séance d'information sur les lignes directrices et procédures permettant aux États Membres de soumettre des déclarations à la Cour sur l'avis de la Cour internationale de Justice.
- Le 25 avril, le [Coordinateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient](#), Tor Wennesland, s'est exprimé devant le Conseil de sécurité depuis Jérusalem sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. M. Wennesland a fait part de ses préoccupations quant aux récents incidents violents dans les Lieux saints et aux tensions dans le Territoire palestinien occupé et en Israël, qu'il a attribués à des appels provocateurs et à des incitations de la part d'Israéliens. Il a insisté sur le fait qu'il était profondément préoccupé par les faits de violence et les actes incendiaires de ces dernières semaines, en particulier les affrontements violents à l'intérieur de la mosquée Al-Aqsa et le risque élevé d'escalade. M. Wennesland a à nouveau insisté sur le respect du statu quo sur les Lieux saints à Jérusalem, conformément au rôle spécial que joue le Royaume hachémite de Jordanie. Pendant ce débat du Conseil de sécurité, le Président du [Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien](#) a réitéré ses appels à l'arrêt de toutes les activités de colonisation, à condamner la violence sur les Lieux saints à Jérusalem et a

demandé au Conseil de sécurité de prendre des mesures visant à protéger le peuple palestinien.

Cette lettre d'information recense les informations sur les activités récentes et à venir des organisations de la société civile affiliées au Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Le Comité et la Division des droits des Palestiniens du Secrétariat des Nations Unies communiquent les informations « en l'état », sans garantie d'aucune sorte et déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude ou à la fiabilité des informations contenues dans les sites Internet dont les liens figurent dans la lettre d'information.



<http://www.facebook.com/UN.palestinianrights>



<http://www.twitter.com/UNISPAL>